

## Communauté de Communes « Pays des Vans en Cévennes »

Compte-rendu  
Réunion conseil communautaire  
Lundi 10 mars 2014

Présents : BASTIDE Bérengère, BELLECULEE Bernard, BORIE Jean-François, BOUCHER René, BOULARD Roger, BRUYERE-ISNARD Thierry, COSTE Hubert, ESCHALIER Cathy, FAUCUIT Georges, FAURE Philippe, FEROLE Jean, FOURNIER Claudine, FOURNIER Joël, GARRIDO Jean-Manuel, GREGORIAN Gisèle, LACROIX Jean-Claude, LAGANIER Jean-Marie, LAPIERRE Andrée, LAPIERRE Marie-Jeanne, MARGOTTON Magalie, NOEL Daniel, PRADEILLES Max, REDON Pascal, RIEU André, ROGIER Jean-Paul, VIGIER Bruno,

Absents et excusés : LAVAL Yolande, ROUX Jean-Marie, PIALET Michel, CHAZALET Marcel, BLANC Monique, ROCHE Bruno,

Pouvoirs : LAVAL Yolande a donné pouvoir à GARRIDO Jean Manuel, CHAZALET Marcel a donné pouvoir à VIGIER Bruno, BLANC Monique a donné pouvoir à REDON Pascal, ROCHE Bruno,

Secrétaire de Séance : GREGORIAN Gisèle

**Décisions prises selon l'ordre du jour suivant :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 février 2014

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.**

2. Vote du compte administratif 2013 de la Communauté de Communes du Pays des Vans

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 308 456.18 € et en investissement un excédent de 116 141.82 € ; le reste à réaliser étant de 139 014 €.

**Le Compte administratif est adopté à l'unanimité.**

3. Vote du compte administratif 2013 du budget annexe du SPANC de la Communauté de Communes du Pays des Vans

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 984.59 € et en investissement un excédent de 19 621.30 €.

**Le Compte administratif est adopté à l'unanimité.**

4. Vote du compte administratif 2013 de la Communauté de Communes du Pays de Jalés

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 68 133.39 € et en investissement un excédent de 147 897.41 € ; le reste à réaliser étant de 291 810 €.

**Le Compte administratif est adopté à l'unanimité.**

5. Vote du compte administratif 2013 du budget annexe « Actions sociales éducatives » de la Communauté de Communes du Pays de Jalés

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 16 736.51 € et en investissement un déficit de 9 454.62 €.

**Le Compte administratif est adopté à l'unanimité.**

6. Vote du compte administratif 2013 de la Communauté de Communes des Cévennes Vivaroises

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 30 315.43 € et en investissement un déficit de 22 626.87 €.

**Le Compte administratif est adopté à l'unanimité.**

7. Vote du compte administratif 2013 du budget annexe ordures ménagères de la communauté de communes des Cévennes Vivaroises

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 730.68 €.

**Le Compte administratif est adopté à l'unanimité.**

8. Délibération pour affectation des résultats globalisés des comptes administratifs 2013 pour le budget principal (après avoir inclus le CA du SIDET)

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 501 200.98 € et en investissement un excédent de 196 372.11 € ; le reste à réaliser étant de 145 514 €.

**Considérant l'excédent de fonctionnement, il est décidé d'affecter 501 200.98 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté, l'excédent d'investissement sera reporté au compte 001 qui couvre totalement le besoin de financement correspondant au reste à réaliser.**

**Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents.**

9. Délibération pour l'affectation des résultats globalisés des comptes administratifs 2013 pour le budget annexe « Ordures Ménagères » après avoir inclus le CA du SICOM

Le résultat de clôture de fonctionnement fait apparaître un excédent de 40 488.85 € et en investissement un excédent de 46 540.33 € ; le reste à réaliser étant de 298 910 €.

**Considérant l'excédent de fonctionnement, il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 40 488.85 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.**

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

10. Délibération pour renouvellement d'un contrat aidé pour le poste d'animatrice RSP

Le contrat de la personne en poste se terminant le 25 avril 2014, il convient de renouveler ce contrat pour un an sur la base de 24 heures hebdomadaires (au lieu des 20 heures actuelles).

**Le renouvellement de ce contrat est adopté à l'unanimité des membres présents.**

11. Délibération pour le recrutement d'un emploi aidé pour la crèche

Compte tenu :

- de l'expérience acquise avec le 1<sup>er</sup> contrat réalisé en 2013 ;
- de la nécessité de pourvoir de façon quasi-permanente au remplacement de personnel en congés maladie par de contrats occasionnels ;

Il apparaît préférable de recruter un 2<sup>ème</sup> agent en contrat emploi- aidé qui remplacerait les contrats occasionnels. **La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

12. Délibération pour créer un avenant au contrat CTTA qui nous lie avec la Communauté de Communes Beaume-Drobie

Il apparaît nécessaire d'établir un avenant au contrat qui nous lie avec la Communauté de communes Beaume-Drobie, à la Région Rhône Alpes et à l'Office du Tourisme concernant le Contrat de Territoire et de Tourisme et de Loisirs Adaptés et ce, jusqu'au terme de ce contrat fixé au 31 mars 2015.

**Le conseil communautaire et à l'unanimité des membres présents approuve l'avenant au contrat.**

#### Informations sur la recherche de locaux permettant d'accueillir le siège de la Communauté de Communes

Au cours des derniers mois, 4 solutions d'implantation dans des locaux existants ont été examinées et ont toutes été rejetées compte tenu des coûts de réhabilitation jugés excessifs.

Une nouvelle solution reste à examiner à savoir la construction de locaux sur un terrain appartenant à la communauté de communes.

#### *Questions diverses*

- Budgets prévisionnels 2014 :

Certains membres du Bureau et de la Commission « Finances » ont exposées le stade d'avancement des budgets 2014 qui seront mis à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire fixé au 17 mars.